

Annexe II : Critères d'audit en matière de non-gouvernance

Rémunération et avantages sociaux des cadres supérieurs et des employés

Objectif : Déterminer si la rémunération et les avantages sociaux des cadres supérieurs et des employés sont convenablement gérés.

Critères

1 : La Société des loteries de l'Atlantique devrait disposer de politiques en matière de rémunération et d'avantages sociaux pour les cadres supérieurs et les employés. Les politiques devraient être examinées périodiquement pour s'assurer qu'elles demeurent
2 : La rémunération et les avantages sociaux des cadres supérieurs et des employés devraient être cohérents avec les politiques.
3 : Les salaires et les avantages sociaux des cadres supérieurs et des employés devraient être fondés sur des groupes de comparaison appropriés.
4 : Les ententes de rémunération fondée sur le rendement devraient être clairement définies et suivies lors de l'attribution des primes.
5 : Des renseignements sur la rémunération des cadres supérieurs et des employés devraient être rendus publics afin de promouvoir la transparence et être cohérents avec les pratiques de divulgation modernes.

Frais de déplacement, d'accueil et du conseil d'administration

Objectif : Déterminer si les frais de déplacement, d'accueil et du conseil d'administration sont gérés d'une manière transparente qui favorise l'utilisation appropriée de l'argent des actionnaires.

Critères

1 : La Société des loteries de l'Atlantique devrait avoir des politiques qui orientent les frais de déplacement, d'accueil et du conseil d'administration et favorisent la transparence et la responsabilisation. Les politiques devraient être examinées périodiquement.
2 : Les frais de déplacement, d'accueil et du conseil d'administration devraient respecter les politiques de la Société.

Gestion des contrats

Objectif 1 : Déterminer si les contrats importants sont surveillés pour s'assurer que les services sont reçus et les paiements sont effectués selon les modalités des contrats.

Objectif 2 : Déterminer si la Société des loteries de l'Atlantique évalue l'efficacité des contrats importants à atteindre ses objectifs et réaliser la valeur de l'entreprise

Critères

1 : Les modalités des contrats définitifs devraient être cohérentes avec les détails contenus dans les demandes de soumissions approuvées et les négociations ultérieures.
2 : Les contrats devraient inclure des modalités pour protéger la Société.
3 : Il devrait y avoir des processus pour surveiller les contrats afin de s'assurer que les services sont reçus et les paiements sont effectués conformément aux modalités des contrats. Des mesures devraient être prises en temps opportun lorsque des questions en matière de rendement sont cernées.
4 : Il devrait y avoir des processus pour évaluer l'efficacité des contrats en vue de déterminer si les objectifs sont atteints.

Approvisionnement en matière de services

Objectif : Déterminer si la Société des loteries de l'Atlantique se procure les services nécessaires d'une manière efficace et économique.

Critères

1 : Il devrait y avoir des politiques claires régissant l'approvisionnement en matière de services.
2 : L'approvisionnement devrait être fondé sur des besoins déterminés dans le cadre de la planification en matière de direction des activités et de gestion des risques, des objectifs stratégiques, des orientations des actionnaires et des cadres financiers.
3 : L'approvisionnement en matière de services devrait respecter les politiques et les procédures pertinentes en matière d'approvisionnement.
4 : Les critères d'évaluation définis dans le dossier d'appel d'offres devraient être suivis dans l'évaluation des soumissions des fournisseurs.